

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 22 mars 2022 sur TEAMS, à 19h00 heures.

Membres

Madame Cynthia Lamontagne, parent
Madame Esther Salomon, parent
Madame Alex Brind'Amour, enseignante
Madame Suzie Lamoureux, enseignante
Madame Shirley Fontaine, enseignante
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice
Madame Nancy Laroche, responsable du service de garde
madame Valérie Gagné, directrice
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe
Madame Geneviève Allard, parent
Madame Jessica Lamoureux, parent
Madame Mélina Ouimet-Blais, parent substitut
Madame Brigitte Bisailon, parent

Présences

☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒
☒

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres

Présentation de Mme Nancy Laroche (responsable du SDG) et Mme Mélina Ouimet-Blais (parent substitut). Les membres du conseil se présentent à tour de rôle.

b. Ouverture de la séance

La rencontre a débuté à 19h00.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Questions du public

Il n'y a pas de questions de la part du public.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

(CÉGL.21-22.16)

Il est proposé par Suzie Lamoureux, appuyée par Brigitte Bisailon d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2022 et suivis**

(CÉGL.21-22.17)

Il est proposé par Mme Suzie Lamoureux, appuyée par Mme Annie Comtois, d'approuver le procès-verbal, avec la correction du mot « enseigne » par le mot « enseignante » au point 9. *Caisse scolaire*.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Bénévole de l'année**

La bénévole recevra un panier cadeau lors d'un événement et une vidéo sera préparée pour l'occasion.

Lynda Muzzi et Lise Maillot sont proposées par Mme Suzie Lamoureux. Elles sont très présentes à la bibliothèque. Le choix est difficile, car les deux sont grandement impliquées et appréciées. Il est proposé d'en choisir une cette année et l'autre l'an prochain.

Nous optons cette année pour Mme Maillot qui fait également du bénévolat dans la classe de son petit-enfant.

7. **Formation des membres du CÉ**

Mme Valérie Gagné rappelle qu'il y a une formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ. Elle rappelle que si les membres ont des questions, ils peuvent les poser et elle donne un temps pour y répondre. Il n'y a pas de questions pour le moment.

8. **Budget 2021-2022**

- Attestation des sommes reçues mesures protégées

Le conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de 112 272\$, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

(CÉGL.21-22.18)

Il est proposé par Mme Suzie Lamoureux, appuyée par Mme Alex Brind'Amour, d'approuver le budget 2021-2022 tel que présenté.

9. **Acte d'établissement**

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Le document avait été transmis aux membres du CÉ par courriel afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Suite à une question d'un membre, Mme Gagné explique ce que représente le nombre de 3632 élèves « prévision d'effectifs scolaires ».

10. **Grille-matière 2022-2023**

Discussion :

La grille-matière proposée pour 2022-2023 est la même que celle de 2021-2022.

Une autre sorte d'art que la musique a été proposée par les enseignants (ex. danse). D'un point de vue logistique, il est plus simple lorsqu'il n'y a qu'une seule sorte d'art à l'école. Problématique de locaux ; avec l'agrandissement, il y aura probablement un autre local d'art (danse, art dramatique, arts plastiques, etc.)

Il est mentionné que les enseignants doivent enseigner 2 arts sur 4.

Questionnement sur la façon de présenter l'art (que les élèves puissent apprendre plusieurs sortes d'art durant leur parcours du primaire, afin de mieux se connaître et découvrir ce qu'ils aiment).

Question d'un membre : Est-il possible d'avoir des profils au primaire? Pas pour le moment dans notre CSS. Philosophie : garder une ouverture d'esprit en enseignant plusieurs arts au primaire (contrairement au secondaire où les goûts se raffinent). Il y a également un enjeu au niveau de l'horaire. Les membres sont favorables pour avoir diverses sortes d'art.

Discussion concernant l'idée d'avoir de l'anglais intensif en 6^e année. Questionnable, puisqu'il y a plusieurs élèves allophones à notre école. À valider auprès de la recherche pour s'assurer des meilleures pratiques.

(CÉGL.21-22.19)

Il est proposé par Mme Mélina Ouimet-Blais, appuyé par Mme Jessica Lamoureux, d'approuver la grille-matière 2022-2023 telle que présentée.

11. **Photographie scolaire 2022-2023**

Présentation de 4 compagnies offrant un service de photos scolaires :

- FotoPlus
- Photobanque
- Enfants click
- La pomme verte

Proposition de FotoPlus (compagnie qui vient depuis plusieurs années à l'école) La photographe Christine est appréciée par le personnel scolaire. Elle prend le temps que les enfants soient bien coiffés et prend le temps de mettre à l'aise des élèves gênés. Efficace. Bonne avec les groupes adaptés.

Discussion : Devancer la date? La température est plus favorable en septembre, il y a une meilleure gestion de classe en octobre et le mois de septembre est occupé. On s'informe pour devancer et on vote au prochain CÉ, car il y a des pour et des contres.

Proposition que certains fonds de photos soient un décor de notre école.

(CÉGL.21-22.20)

Il est proposé par Mme Shirley Fontaine, appuyé par Mme Brigitte Bisailon, d'approuver la photographie scolaire 2022-2023 tel que présenté.

12. **Service de garde/surveillance du midi**

- Service de traiteur :

Garder le service de Innovsanté? (Traiteur actuel)

Nancy Laroche fait remarquer que nous avons une belle cuisine, mais peu réaliste avec le nombre d'élèves qui bénéficient du service.

La variété de choix est appréciée.

5.90\$/repas complet pour l'an prochain

Compagnie flexible au niveau des remboursements et logiciel facile à consulter.

Traiteur ou concessionnaire?

Concessionnaire : le personnel n'aurait plus accès à la cuisine. Beaucoup d'élèves (environ 200) à servir : gestion complexe afin que tout le monde ait suffisamment de temps pour manger.

Difficile de prendre une décision, car nous n'avons pas les commentaires de ceux qui mangent et de ceux qui paient.

Afin de prendre une décision, 3 propositions s'offrent à nous :

1-Analyser le tableau des prix de certains traiteurs

2-Traiteurs contactés et on goûte!

3-On invite les gens qui nous présentent leurs produits et on goûte.

Vote :

-Traiteur ou concession : les membres votent pour le traiteur.

Des traiteurs seront contactés et nous ferons une dégustation de repas lors d'une prochaine rencontre de conseil d'établissement.

- **Tarification surveillance du midi** (point d'information)

Pour le moment, le tarif de surveillance du midi est en dessous des tarifs des écoles aux alentours.

Gérin-Lajoie : 1,80\$

Écoles aux alentours : 2,00\$ à 3,00\$/ jour

Ratio surveillant/élèves 1/20. Maintenant une surveillante par classe

Proposition d'augmenter à 2,10\$/jour.

Budget déficitaire à 1,80\$ car les salaires ont augmenté et le ratio a changé. Il souhaite offrir de la formation au personnel.

L'école a fait le choix de demeurer en bulle-classe (en lien avec la Covid); coût plus élevé que prévu. Peut-être sera épongé dans le fond « Covid ».

Aucun membre ne s'oppose à l'augmentation de la tarification de la surveillance du midi.

13. Autres sujets

10.1 Correspondance du président

Il n'y a pas de correspondance.

10.2 Comité de parents (information du délégué)

- Qualité de l'air dans les écoles
- *Première communication* de la part des enseignants aux parents (sondage à savoir si les parents sont satisfaits. Parents insatisfaits, car communication non personnalisée et manque de détails dans la communication). Y a-t-il assez de parents insatisfaits pour la modifier à l'échelle de notre école?

Discussion des membres du CÉ. Les parents sont rencontrés par l'enseignante peu de temps après la communication. Alors d'où vient l'insatisfaction?

Loi: l'élève en difficulté doit avoir au moins 10 communications dans l'année. Les parents doivent communiquer avec la direction en cas d'insatisfaction.

Le menu déroulant de la communication pourrait être modifié?

Possibilité d'écrire un mot personnalisé.

- Retour sur le 1^{er} bulletin. Taux de réussite élevé. Problème avec les garçons; les notes sont plus faibles.
- Conférence virtuelle : Bruno Landry au mois de mai
- Liste de fournitures scolaires simplifiée
- Compost à l'école (à notre école, espace gestion des déchets dans la cuisine de la cafétéria. Pour le moment, la ville ne fait pas le ramassage.).

Membres du Conseil : Suggestion d'avoir un comité de parents si le projet va de l'avant, car cela nécessite de la gestion.

Proposition de remettre de l'avant les lunchs sans déchets. Traiteur : contenant écoresponsable (en tenir compte lors de la sélection du prochain traiteur).

10.3 Mot de la directrice

- Retour en présence... ça fait du bien
- Sorties scolaires à venir
- Toujours aussi vivant à l'école!
- Projet Contes (exposition à la bibliothèque de Châteauguay) semaine du 9 mai 2022

14. Bilan de la rencontre

Voici ce que nous avons fait à l'école afin de construire le bilan annuel :

- Journée Cabane à sucre : Chemises à carreaux + cornets à l'érable
- Zoo Écomuseum en 1ere année
- Présence des auteurs à l'école est appréciée
- Carnaval reporté, puis annulé dû à la température
- Début Moozoom; mois du respect + signe du respect
- Projet t-shirts : Desjardins n'a pas retenu la candidature de notre projet

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h27.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Valérie Gagné
Directrice